



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E45633

VALABLE JUSQU'AU 05/05/2023

ÉDITÉ LE 05/04/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1980

Forme juridique : SAS

Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 319 673 141

Siret : 319 673 141 00010

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 44.05385

Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO SV75361713

Assurance Responsabilité Civile :
ERGO SV75361713

Situation fiscale et sociale : A jour au 05/04/2022

Raison sociale : GouRET

35 RUE DE LA PIARDERIE
LA COALERIE
44850 LE CELLIER

Téléphone : 02 40 25 40 41
Portable :

Fax :

Site Internet : www.gouretsas.com

E-mail : comptabilite@gouretsas.fr

Responsabilité légale :
MAURIN LUC PRÉSIDENT

Effectif moyen : 20 Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	06/05/2020
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	27/11/2019
5911	Installations photovoltaïques de puissance inférieure à 250 kWc	16/06/2021
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	16/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	16/06/2021
o Isolation des combles perdus	16/06/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	16/06/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES
Z.I. DE LA VERTONNE
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE
44120 VERTOU

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.